



CONSTITUTION ET CONSERVATION

DES STOCKS STRATÉGIQUES DE PRODUITS PÉTROLIERS EN FRANCE



SAGES

Gestion des stocks
de sécurité pétroliers

CONCOURIR À L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE

Constituée en 1988, à l'initiative des opérateurs pétroliers et sous l'égide des pouvoirs publics, la Société Anonyme de Gestion de Stocks de Sécurité (SAGESS) a pour mission de constituer et conserver des stocks stratégiques de produits pétroliers afin de répondre aux obligations définies par les normes nationales et internationales.

Gérer les stocks de sécurité pétroliers est une mission complexe, car fondée sur une dynamique logistique et financière qui entraîne notamment la participation substantielle de la SAGESS au maintien de la couverture nationale de stocks stratégiques et nécessite des interventions régulières sur les marchés financiers. Pour remplir leurs obligations de couverture en stocks stratégiques pétroliers, les opérateurs pétroliers recourent de plus en plus au CPSSP et, consécutivement, aux stocks constitués en propre par la SAGESS.

Cette plaquette de présentation a été conçue comme une introduction concise à la mission de la SAGESS.

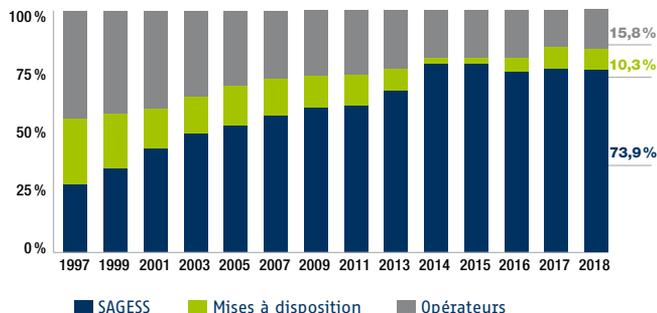
Le Conseil d'administration de la SAGESS

CONTRIBUER SUBSTANTIELLEMENT À REMPLIR LES OBLIGATIONS DE COUVERTURE NATIONALE DE STOCKS STRATÉGIQUES DE PRODUITS PÉTROLIERS



Notre rôle

Répartition des stocks stratégiques français



Depuis 90 ans, la France est précurseur dans la gestion des stocks stratégiques pétroliers. Ses engagements internationaux ou, plus récemment, communautaires ont conforté la politique qu'elle pratiquait déjà, avec toutefois quelques ajustements. La transposition de la Directive européenne dans la réglementation française résulte en une couverture nationale en stocks stratégiques équivalente au 1^{er} juillet de l'année (n) à 29,5% des mises à la consommation de l'année (n-1). Cette couverture est assurée par les opérateurs pétroliers qui en délèguent une partie croissante au CPSSP. La SAGESS, en tant qu'Entité Centrale de Stockage (ECS), assure, au 31 décembre 2018, 73,9% de cette couverture par des stocks en propre, dont la mise à disposition est décidée par l'État.

Dès lors, la SAGESS met en œuvre des moyens visant à :

- mettre ses stocks à disposition des opérateurs, en cas de crise sous injonction de la DGE (Ministère de la Transition écologique et solidaire) ;
- assurer la meilleure réactivité possible en termes de délais de mobilisation de ses stocks ;
- assurer leur disponibilité sur l'ensemble du territoire par un maillage adéquat des sites de stockage ;
- assurer un financement optimisé et sécurisé de ses stocks.

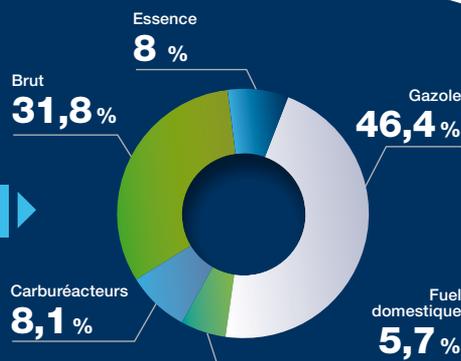
LA SAGESS EN CHIFFRES

89 sites
de stockage
répartis sur tout
le territoire

13,9 millions
de tonnes de stocks SAGESS

96% des actifs
financés par
emprunt obligataire

Répartition des stocks SAGESS
par famille de produits en 2018





GÉRER LES STOCKS DE SÉCURITÉ PÉTROLIERS

Nos métiers

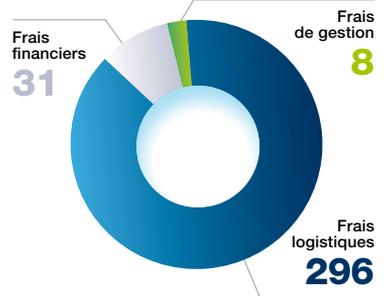
La maîtrise de la logistique

- Une chaîne logistique cohérente et performante (achat, stockage et mise à disposition des stocks en cas de crise).
- Des produits pouvant être rapidement mis à la consommation, en respectant les contraintes liées aux contrôles de quantité, de qualité et en conformité avec les spécifications réglementaires.
- Une logistique fondée sur des sites d'entreposage répartis sur le territoire national, dans la plupart des dépôts pétroliers.
- Une répartition de ses stocks au niveau national approuvée annuellement par l'État, avec pour but une localisation au plus près des consommateurs.
- Un souci permanent des normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement relatives aux opérations réalisées par nos contractants en matière d'entreposage de produits pétroliers.

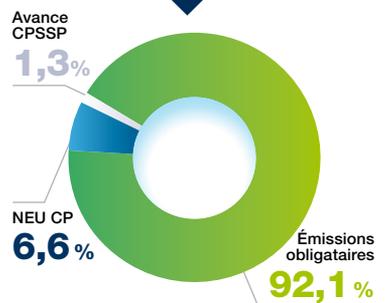
Une gestion financière rigoureuse

- Des actifs garantis et sécurisés grâce à des sources de financement diversifiées.
- Une couverture intégrale des coûts de la SAGESS par le CPSSP, garantissant ainsi un compte de résultat structurellement équilibré.
- Une politique de financement réactive et protectrice : le recours récurrent aux marchés financiers par le biais d'émissions obligataires depuis 2001.
- Une stabilité financière reconnue : notation par l'agence Standard & Poor's de la dette long terme « AA perspective stable » et de la dette court terme « A-1+ ».

Répartition des coûts SAGESS 2018 en M€



Structure du financement externe de la SAGESS: 4 454 M€ au 31 décembre 2018

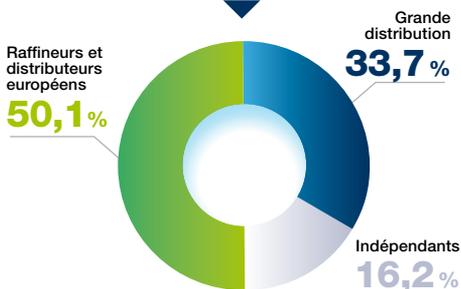


ANTICIPER LES CRISES ET CONTRIBUER À LEUR GESTION EFFICACE



Nos atouts

Composition de l'actionnariat en 2019



30 ans d'expérience

- Un mécanisme éprouvé pour la gestion des ruptures d'approvisionnement (recours aux stocks de sécurité en France lors de crises d'approvisionnement locales ou internationales).
- Une expertise reconnue en matière de financement obligataire, une maturité financière avérée et une grande stabilité de la structure actionnariale.

Une gouvernance éprouvée

- Un Comité d'audit pour garantir la qualité du contrôle interne et la fiabilité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers.
- Un Comité financier et un Comité de gestion opérationnelle qui assistent la Direction générale dans la définition de ses principales orientations opérationnelles et financières.
- Un Comité de Développement durable ayant pour mission d'encadrer le pilotage de la démarche Développement durable de la SAGESS et de veiller à la cohérence des actions mises en œuvre.
- Une Commission d'entreposage traite les décisions relatives aux contrats d'entreposage dans le cadre d'une politique approuvée par le Conseil d'administration.

Un cadre réglementaire robuste

- Des statuts approuvés par Décret et définissant le champ de la mission de la SAGESS en tant que société anonyme œuvrant pour l'intérêt collectif.
- L'importance stratégique des produits pétroliers, au niveau de l'économie nationale, leur impact en matière de sécurité publique et d'indépendance nationale ont conduit le législateur en 1992, dans le cadre de la refonte du régime pétrolier à fixer un cadre législatif.
- La Directive européenne pleinement transposée en droit national depuis fin 2012.

CE QUE REPRÉSENTE LA SAGESSE POUR...

LES POUVOIRS PUBLICS

Les niveaux de stocks de sécurité de produits pétroliers, dans le cadre réglementaire national, découlent de la mise en œuvre de la Directive européenne de 2009. Ils permettent aux pouvoirs publics de faire face à une rupture grave des approvisionnements en cas de crise pétrolière internationale. Face à ce risque, la plupart des pays développés se sont regroupés au sein de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), fondée en 1974.

L'adhésion à l'AIE comporte l'obligation pour chaque État membre de détenir en permanence un stock d'hydrocarbures de réserve. La SAGESSE garantit la constitution, le maintien et la mise à disposition des stocks de réserve qui lui sont délégués.

LES OPÉRATEURS PÉTROLIERS

Chaque opérateur pétrolier s'acquitte individuellement de son obligation de stockage en constituant ses stocks de réserve d'une part en propre (44 % ou 10 % selon son choix) et, d'autre part, en déléguant le reste (56 % ou 90 %) au CPSSP qui a largement recours aux stocks de la SAGESSE afin d'assurer l'obligation qui lui est déléguée. Cette faculté de délégation de leur obligation de stockage au CPSSP offre ainsi aux opérateurs la possibilité d'avoir accès à un coût de couverture très compétitif, et de réduire en conséquence leurs capitaux immobilisés.

LES AGENCES DE NOTATION

La SAGESSE est notée par différentes agences de notation. Standard and Poor's émet une notation après une analyse approfondie de la situation financière et du rôle de la SAGESSE. La SAGESSE est notée AA (perspective stable).

La SAGESSE a fait l'objet de deux notations RSE non sollicitées de la part de VIGEO EIRIS et ISS-OEKOM. Cette dernière a donné à la SAGESSE le statut « corporate responsibility Prime », récompensant ainsi sa performance RSE.

LES CONSOMMATEURS

En cas de pénurie de produits pétroliers, l'une des préoccupations majeures des consommateurs est de pouvoir continuer à s'approvisionner. La SAGESSE, en maintenant, à la demande du CPSSP, un niveau croissant et substantiel de stocks stratégiques de produits pétroliers marchands, a un rôle de plus en plus prépondérant dans la gestion d'une crise d'approvisionnement nationale ou internationale en permettant de mettre à disposition des produits dans des délais très courts, sur injonction et de façon coordonnée par la Direction générale de l'Énergie et du Climat au sein du ministère de la Transition écologique et solidaire.



SAGESSE

Gestion des stocks
de sécurité pétroliers

Société Anonyme de Gestion de Stocks de Sécurité
Tour W - 102 terrasse Boieldieu - 92085 Paris - La Défense Cedex
Tél. : +33(0)1 47 10 06 80 - Fax : +33(0)1 47 14 04 88

www.sagesse.fr